



ÉCRIRE UN TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Le texte de politique générale (TPG) est un document d'une ou deux pages qui présente la position d'un pays / d'une organisation du délégué concernant les problématiques débattues au sein du comité. Etant donné que le TPG sera accessible par les autres délégués, celui-ci sert de référence pour les autres délégués pour indiquer la position du parti. Il sert aussi de guide pour aider le délégué à maintenir le point de vue de son parti pendant le débat. Enfin, en lisant le TPG du délégué, les présidents vérifient qu'il a bien compris la position de son parti.

Un TPG est obligatoire pour chaque problématique débattue au sein du comité.

Voici certaines règles qui vous permettront de l'écrire:

- 1) Votre texte doit avoir être d'une ou deux pages avec un interligne simple, police "Georgia", taille 11.
- 2) Identifiez toujours votre papier correctement. Dans le coin supérieur gauche, écrivez;
 - a) le nom du pays / de l'organisation que vous représentez,
 - b) le nom de votre comité,
 - c) la problématique que vous traitez.
- 3) Le premier paragraphe de votre document de préparation doit rapidement présenter la problématique.
- 4) Le corps de votre texte doit contenir les éléments suivants:
 - a) Une phrase générale sur la position de votre pays,
 - b) Un développement sur cette position. (Vous pouvez citer un traité international, des accords que votre pays a déjà soutenus ou tout autre document international utile),
 - c) Un développement sur les solutions que votre parti a déjà mis en place pour cette problématique,
 - d) Un développement sur les solutions que vous proposez.
- 5) Il est inutile d'avoir une conclusion globale.
- 6) Rappelez-vous que vous ne devez, en aucun cas, utiliser la première personne du singulier dans votre texte. Vous devriez plutôt utiliser des expressions telles que «Japon» ou «notre pays», puisque le texte de politique générale est considéré comme une déclaration de votre pays et non de votre propre opinion.

Vous trouverez plus bas un exemple de TPG pour vous guider.

N'oubliez pas que vos présidents peuvent facilement être contactés pour toute autre question ou information!

Comité: Forum sur le commerce

Problématique: Combattre la vente de marchandises contrefaites

Auteur: Finlande

Une marchandise contrefaite est un produit qui implique une incorporation non autorisée d'une marque appartenant à un autre auteur ou un produit qui reproduit l'apparence d'un autre produit qui est protégé par un droit d'auteur. Selon l'Association du Commerce Internationale, 460 milliards de dollars de marchandise contrefaite ont été vendues l'année dernière à une échelle mondiale. Cette industrie continue d'être l'un des plus grandes entreprises souterraines, elle varie de grands fabricants en Chine à des organisations criminelles qui produisent et commercialisent ces produits afin de financer leurs activités.

L'effet de la vente de ces produits a un impact énorme sur les entreprises et les individus. Il est estimé que 100 000 emplois sont perdus chaque année en Europe en raison de la vente de ces biens. Mais leur impact négatif ne se limite pas que là. Comme la plupart des entreprises contrefaites font partie d'une économie souterraine, elles affectent les gouvernements et les populations en ne contribuant pas au PIB du pays, ce qui se traduit par l'argent étant prélevé par la société d'une autre manière. En plus de cela, les produits contrefaits tels que les médicaments, les cosmétiques, les pièces de véhicules et les appareils électriques peuvent également présenter de grands risques pour la santé et la sécurité publique. Avec la disponibilité d'Internet, le marché de la contrefaçon est devenu encore plus répandu grâce à l'utilisation de 'spambots', sites de vente aux enchères en ligne et des annonces, offrant de marketing de leurs produits aux consommateurs du monde entier.

Les effets des contrefaçons sur la Finlande a été cohérent avec l'effet qu'elles ont sur l'Europe. Selon les statistiques douanières finlandaises, 93 000 produits contrefaits ont été saisis en 2016 par les autorités, la Chine étant le principal exportateur de ces produits. Cette grande quantité de contrefaçons est en grande partie due au fait qu'il n'y a pas de contrôle aux frontières entre les frontières nationales des membres de l'UE. Par conséquent, les marchandises de contrefaçon traversent des ports à faible protection frontalière et se propagent ensuite à travers l'Europe. Le système juridique finlandais protège les droits de Propriété Intellectuelle par des règlements basés sur le règlement de l'UE (UE) 608/2013 qui introduit une règle commune à l'interdiction d'entrée, la libre circulation, l'exportation et la sortie de biens contrefaites, contrefaçon et qui s'occupe à la commercialisation illégale de ces produits.

La Finlande est également un membre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et a mis en œuvre des nombreux actes tels que la loi sur les marques et les droits d'auteur en accord avec celui-ci. Depuis 1998 elle a également fait partie du réseau anti contrefaçon mondial qui vise à "échanger et partager les meilleures pratiques et informations, et à participer à des activités conjointes appropriées pour résoudre les problèmes d'application des DPI internationaux" avec sa filiale finlandaise en activité, le groupe anti-contrefaçon, qui entraîne les décideurs politiques, les juges et les procureurs dans le domaine de la criminalité liée aux DPI. Le développement de cette problématique en Finlande est resté plutôt statique pour le moment, cependant, en 2016, la Finlande s'est

classée première sur 128 pays dans l'indice des droits de propriété internationaux 2016 de l'Alliance des droits de propriété.

La résolution de la question des marchandises de contrefaçon est nécessaire pour atteindre les objectifs 8, 9 et 17 des Objectifs de Développement Durable. Ainsi, étant donné les divers aspects de cette problématique, ils doivent être ciblés séparément assurer un ciblage intensif ainsi que mutuellement avec d'autres aspects qu'ils recouvrent. Ce ciblage intensif, peut être fait lorsque les entreprises collaborent avec des sociétés / agences telles que la Coalition anti- contrefaçon internationale qui se consacre à la résolution des problèmes liés à la propriété intellectuelle en ligne et au niveau des terres. Un autre moyen utile de cibler le problème est que les pays créent des rapports annuels sur le développement et le progrès dans la résolution de la question et ciblent les aspects qui ont besoin de travail afin de s'assurer que la quantité minimale de contrefaçons sont importées. Enfin, tirer partie de la technologie pour surveiller et analyser.